

Les indicateurs ; une typologie



Selon les usagers et l'utilisation prévue, les indicateurs prennent des appellations différentes (ONU, 1998). Dans le cadre du projet des indicateurs de développement durable du Saguenay—Lac-Saint-Jean, la typologie suivante est proposée.

Les indicateurs d'état de situation

D'abord, il est essentiel de distinguer les indicateurs d'état de situation des indicateurs de performance. La distinction entre eux se situe au niveau de l'usage qu'on fait de ces indicateurs.

Les indicateurs d'**état de situation** (ou de référence) servent à documenter un phénomène, à le décrire. L'OCDE a défini trois types d'indicateurs dans son cadre conceptuel PER (Pression-État-Réponse), lequel fait figure de référence en la matière. Il s'agit d'un cadre pour les indicateurs environnementaux, mais il peut s'appliquer moyennant quelques modifications au développement durable. Il devient alors le cadre Force agissante-État-Réponse. Selon ce modèle, les Forces agissantes conduisent à un changement dans l'État (ou la condition). L'État fait référence à la condition, la qualité et aux changements observés dans l'environnement, l'humain ou le développement. Par exemple, le tabagisme (indicateur de Force agissante : taux de tabagisme) exerce une pression sur

la santé (indicateur d'État : espérance de vie en bonne santé, ou taux de cancer du poumon). Enfin, les Réponses se composent des mesures et des décisions des différents agents de la société relatives aux forces agissantes et à l'état (OCDE, 1998).

Les indicateurs de performance

Pour leur part, les indicateurs **de performance** prennent cette appellation dans la mesure où leur choix et leur mesure à un moment prédéfini ou périodique déterminera l'atteinte ou non d'objectifs (Revéret et Gendron, 1998). Ces objectifs peuvent être liés aux Réponses de la société, à un État ou à une Force agissante.

Dans le cadre d'une **gestion axée sur les moyens** ou de **performance administrative**, les gestionnaires utilisent des :

- **indicateurs opérationnels** qui portent sur l'avancement des travaux;
- **indicateurs d'efficacité** qui portent sur le rapport entre les objectifs et les résultats atteints ; et des

- **indicateurs d'efficience** qui mesurent le rapport entre les produits et services livrés et les ressources utilisées.

Dans le cadre d'une **gestion axée sur les résultats**, les résultats incluent à la fois les produits et les services livrés et l'effet sur la société qu'ils génèrent. Les gestionnaires utilisent alors, comme sous-types d'indicateurs de résultat, des :

- **indicateurs d'extrait** qui portent sur les produits et services délivrés. Il s'agit de résultats sur lesquels les gestionnaires peuvent exercer un contrôle ; et des
- **indicateurs d'impact** (ou d'effet) qui portent sur les conséquences des produits et des services, des politiques et des programmes sur la population et la société. Ces conséquences sont soumises à l'influence de facteurs externes; les gestionnaires ont donc moins de contrôle.

Il est bon d'ajouter que, selon le rapport du Vérificateur Général du Québec sur la gestion par résultat, les **planifications stratégiques** devraient être orientées vers l'impact des organisations sur la société. Les **plans d'action**, quant à eux, devraient décrire les moyens pour exercer cet impact en terme de programmes, de produits et de services (les extraits) (Vérificateur Général du Québec, 1999).

(Internet)

Adresse :

<http://www.un.org/esa/sustdev/indisd/english/english.htm>.

- Réchatin, C. (1999) La diffusion de l'information sur l'environnement ou les produits du reporting environnemental. Notes de méthode no 12, Institut Français de l'Environnement, Paris, 85 pages.
- Révéret, J.P. et Gendron, C. (1998) Le développement durable : un processus décisionnel démocratique. In Audience publique en vue d'un avis au gouvernement sur les modalités d'établissement et d'implantation des tarifs de fourniture d'électricité : mémoires et preuves écrites. ROÉÉ, Montréal, nombre de pages indéfini.
- Roy, L. (1998) Le cadre Pression-État-Réponse. Direction de l'information et de la coordination de la recherche. Ministère de l'Environnement et de la Faune. Document non publié, Québec, 7 pages.
- Vérificateur Général du Québec (1999) La gestion par résultats; les conditions favorables à son implantation; extrait du Rapport à l'assemblée nationale pour l'année 1998-99; tome II. Gouvernement du Québec, Québec, 38 pages.
- Vérificateur Général du Québec (1998) Rapport à l'Assemblée nationale pour l'année 1997-1998 Tome II. Chapitre 8 : Développement local et régional et déconcentration des activités gouvernementales. Gouvernement du Québec, Québec, pages 210-242.

Références

- Organisation des Nations Unies (21 février 1998) Indicators of sustainable development ; framework and methodologies.